

COMPTE RENDU SOMMAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DÉCEMBRE 2016

L'An Deux Mille Seize, le jeudi 08 décembre 2016 à 20^H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte LE MEN, Maire.

Secrétaire de séance : M^{me} TAVERNIER.

Présents : M^{me} LE MEN, M. WALGER, M^{me} LE GLÉAU (arrivée à 21^H), M. CROUZET, M^{me} BRIAND, M^{me} BESNARD, M^{me} JØRGENSEN (arrivée à 20^H54), M. LEDOS, M^{me} FANTOU, M. QUÉLENNEC, M^{me} TAVERNIER, M. PRIZE (arrivée à 21^H10), M^{me} HUGUENIN, M^{me} COËTMEUR, M. LE DÉVEHAT, M. MAURUGEON, M. LE SAUCE, M. HAMON, M. GALLIER, M^{me} BRETAUD.

Excusés : M. VALTON (pouv. à M. LE DÉVEHAT), M^{me} LOMMERT (pouv. à M^{me} TAVERNIER), M. JOUAN.

ALEC : BILAN ÉNERGÉTIQUE 2015 DU PATRIMOINE COMMUNAL

M. Paulo DOS SANTOS, chargé de mission auprès de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes présente le bilan des consommations énergétique du patrimoine communal de 2015.

TARIFS MUNICIPAUX 2017

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal approuve les tarifs municipaux 2016 applicables à compter du 1^{er} janvier 2017, comme proposés par la commission des finances et tels qu'annexés au procès-verbal de cette séance.

BUDGET 2016 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de rééquilibrer certains chapitres budgétaires en sections de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2016, avant la fin de l'exercice budgétaire et de prévoir des crédits supplémentaires pour exécuter des écritures d'ordre entre sections.

Le Conseil Municipal approuve la proposition de décision modificative n° 1, équilibrée en dépenses et en recettes pour le Fonctionnement à 47 000 € et pour l'Investissement à 777 893,11 €, dont le détail est annexé au procès-verbal de la présente séance.

MISE EN PLACE DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Dans le cadre de la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), le Conseil Municipal a décidé d'instaurer, dans la limite des textes applicables à la Fonction Publique d'Etat, l'Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E.) pour les agents titulaires et stagiaires à temps complet, à temps non complet et à temps partiel ainsi qu'aux agents contractuels de droit public à temps complet, à temps non complet et à temps partiel ayant une ancienneté de plus de 6 mois (consécutifs ou non) dans la collectivité avec pour effet au 1^{er} janvier 2017. Le Conseil Municipal décide également de ne pas instaurer le complément indemnitaire (facultatif) et précise que le régime indemnitaire antérieur est abrogé en conséquence.

MISE EN PLACE DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal fixe le montant de la prime annuelle allouée au personnel communal pour l'année 2016 à 639 € pour un temps complet.

MÉDIATHÈQUE – TARIFS 2017

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal approuve les tarifs 2017 proposés par la commission Lecture Publique du SYRENOR, tels que définis ci-dessous.

Jeunes de - de 18 ans, étudiants de - de 25 ans, demandeurs d'emploi, nouveaux arrivants du réseau, bénéficiaires de la carte SORTIR	gratuit
Communes du réseau Lecture Publique	
Abonnement individuel	7,10 €
Abonnement famille	12 €
Usagers des autres communes	
Abonnement individuel	11 €
Abonnement famille	15,70 €
Remplacement de carte perdue (par carte)	3,00 €

MÉDIATHÈQUE – APPROBATION MODIFICATION DU RÈGLEMENT

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Suite à des modifications concernant la possibilité de prêt de 2 DVD par famille (au lieu d'un) pour 3 semaines (au lieu d'une), le Conseil Municipal adopte le nouveau règlement intérieur de la Médiathèque.

RENNES MÉTROPOLE - PORTAGE FONCIER PROPRIÉTÉ SISE 7 RUE PIERRE TEXIER - MODIFICATION DE LA CONVENTION DE MISE EN RÉSERVE N° 10.040

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal valide les modifications des modalités de portage concernant un logement sis 7 rue Pierre Texier afin de régulariser une erreur d'identification du logement pour lequel la commune de MONTGERMONT a souhaité reprendre la gestion.

MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RÉNOVATION ET EXTENSION DU BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE ET ÉTUDE PAYSAGÈRE

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Un appel d'offres a été lancé sous forme de marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension du bâtiment périscolaire et pour l'étude paysagère. 17 offres ont été reçues dont 16 dans les délais prévus.

Sur proposition de la commission d'appel d'offres du 19 octobre 2016, le Conseil Municipal décide de retenir 4 candidats qui pourront participer à la suite de la procédure, à savoir :

- Magma Architecture - BREAL SOUS MONTFORT
- Atelier du canal - RENNES
- Meta architecture - RENNES
- Atelier E. Soubeyrand - RENNES

HALTE-GARDERIE "CAMEL ET CHOCOLAT" : CHANGEMENT DE DESTINATION DES LOCAUX POUR UN MULTI-ACCUEIL

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal valide le changement de destination des locaux de la halte-garderie "Caramel et Chocolat" pour un multi-accueil à compter de la rentrée 2017.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHÉSION AU CONSEIL EN ARCHITECTURE ET URBANISME 35

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal accepte de renouveler la convention d'adhésion au conseil en architecture et urbanisme 35 pour les années 2017, 2018 et 2019 moyennant une participation communale à hauteur de 63 € la vacation.

PROTOCOLE D'ACCORD OUVERTURES EXCEPTIONNELLES DES COMMERCES LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS POUR L'ANNEE 2017

(Contre : 0 / Abstention : 1 – M. PRIZE / Pour : 21).

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le projet d'un arrêté du Maire portant dérogation à la règle du repos dominical pour l'année 2017 en cohérence avec les communes du territoire métropolitain conforme au protocole d'accord signé à l'échelle du Pays de Rennes.

ZAD DE COUIGNÉ – EXTENSION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Une ZAD (Zone d'Aménagement Différé) a été intégré au PLU de la commune de MONTGERMONT sur le lieu-dit "Coupigné" afin d'y implanter potentiellement un équipement aquatique. Celle-ci devenue caduc le 04 novembre 2016, la zone couverte n'est plus actuellement protégée. Le Conseil Municipal valide la proposition d'étendre la zone de droit de préemption urbain de la commune afin de compenser l'absence de la ZAD et ainsi de conserver la maîtrise du foncier communal.

INFORMATIONS

- ▶ Les Chenus : Avis favorable pour un accueil itinérant.
- ▶ SPASAD.
- ▶ Epicerie sociale : Recherche de bénévoles.
- ▶ Maison HELENA : Réunion publique le 09 décembre.

AFFICHE LE : 14 / 12 / 2016
RETIRE LE :

MONTGERMONT, le 12 décembre 2016

LE MAIRE
Brigitte LE MEN



TARIFS MUNICIPAUX AU 1^{ER} JANVIER 2017

CIMETIÈRE

<u>Concession de 2 m²</u>	
2 m ² pendant 15 ans	66,20 €
2 m ² pendant 30 ans	132,30 €
2 m ² pendant 50 ans	227,10 €
<u>Concession enfant - de 7 ans</u>	
1 m ² pendant 15 ans	34,60 €
1 m ² pendant 30 ans	69,20 €
1 m ² pendant 50 ans	114,60 €
<u>concession cavurne</u>	
15 ans	49,50 €
30 ans	99,20 €
50 ans	166,20 €
<u>Columbarium</u>	
15 ans	385,20 €
30 ans	753,60 €
JARDIN DU SOUVENIR : DISPERSION DES CENDRES	
Sans plaque souvenir	gratuit
15 ans avec fixation d'une plaque gravée fournie (15 x 10 cm)	93,10 €
Gravure supplémentaire sur la plaque	25,80 €
FOSSE COMMUNE : Occupation par emplacement	
* les 10 premiers jours	gratuit
* jour supplémentaire	15,30 €
LOCATIONS DE SALLES	
Aux associations montgermontaises (prioritaires)	gratuit
Pour les vins d'honneur de mariage, de PACS, de décès, de résidents montgermontais	gratuit
Aux associations extérieures et entreprises de la commune :	
Salles Belle Ile, Hoëdic: la journée	126,20 €
la ½ journée	77,00 €
Salle Yves Montand : la journée	230,50 €
la ½ journée	138,90 €
Utilisation de l'office sans vaisselle (salles Belle Ile et Yves Montand)	43,20 €
Complexe sportif "Duchesse Anne" : forfait annuel	554,70 €
coût horaire	18,00 €
Caution à la réservation salle Yves Montand et Complexe Sportif de la Duchesse Anne	300,00 €
Salles Belle Ile, Hoëdic: la journée	96,70 €
la ½ journée	56,90 €

Salle Yves Montand : la journée	170,40 €
la ½ journée	103,30 €
Caution à la réservation salle Yves Montand	300,00 €
Utilisation de l'office sans vaisselle (salles Belle Ile et Yves Montand)	43,20 €
Aux syndicats de co-propriétaires de la commune	
Salles Belle Ile, Hoëdic : la réunion	66,30 €
LOCATIONS DE MATÉRIELS	
Locations aux particuliers et entreprises pour utilisation sur la commune	
Tables : l'unité	1,20 €
Chaises : l'unité	0,30 €
Tractopelle aux entreprises, à l'heure avec chauffeur pour intervention d'urgence	100,00 €
MÉDIATHEQUE MUNICIPALE L'EMBARCADÈRE	
<u>Impression page Internet</u>	
Tirage noir et blanc par feuille	0,35 €
Tirage couleur par feuille	1,20 €
DROITS DE PLACE (sur aires de stationnement communales)	
Pour petit cirque sans ménagerie et autres spectacles de rues	28,50 €
Hors marché	
Pour commerces non alimentaires / emplacement de 20 m x 4 m maxi/ jour	28,50 €
<u>Pour commerces alimentaires / emplacement accordé avant 2008</u>	
à commerçant régulier par an pour un jour hebdomadaire	117,70 €
Marché Hebdomadaire	
Emplacement passager à la séance au mètre linéaire	1,00 €
Emplacement par abonnement pour l'année civile au mètre linéaire	26,50 €
FACTURATION DE SERVICES – PRODUITS DIVERS	
Par clé perdue	33,20 €
Par photocopie de documents administratifs, la page A4	0,30 €
<u>Impression page Internet</u>	
Impression page Internet Tirage noir et blanc par feuille	0,35 €
Impression page Internet Tirage couleur par feuille	1,20 €
Par photocopie de documents pour dossier nécessaire aux demandeurs d'emploi	0,10 €
Carte postale à l'unité	0,50 €
Badge magnétique perdu	33,20 €
Emetteur borne centre bourg	55,00 €
Livre "Montgermont d'hier à aujourd'hui"	15,00 €
AUTRES PRESTATIONS DE RESTAURATION	
Prix du repas pour le prestataire de marché CLE	3,90 €
Prix du goûter pour la prestation du marché CLE	0,62 €